



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Révision réglementation - pose de panneaux photovoltaïques dans les zones PPRIF
Question écrite n° 42529

Texte de la question

M. Adrien Morenas interroge Mme la ministre de la transition écologique sur la réglementation de la pose de panneaux photovoltaïques dans les espaces concernés par le plan de prévention des risques d'incendies de forêts (PPRIF). En effet, le règlement PPRIF interdit la pose de panneaux photovoltaïques au sol ou sur les toitures dans ces zones à risques. En parallèle, d'autres réglementations et obligations visent à limiter le risque de départ des feux d'incendies telle l'obligation légale de débroussaillage (OLD). Concrètement, en raison de cette situation paradoxale, les administrés des régions visées bénéficiant d'un ensoleillement important se voient privés de cette ressource. Aussi, il l'interroge sur les mesures possibles d'adaptation de la réglementation afin de permettre la pose de panneaux photovoltaïques tout en assurant la prévention et la protection des zones PPRIF contre les risques d'incendie.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Morenas](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42529

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2021](#), page 8265

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)